

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Louis BROQUET

Monsieur le Chanoine Antoine Gay

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1919, tome 17, p. 166-171

© Abbaye de Saint-Maurice 2010



Monsieur le Chanoine Antoine Gay

J'ai vu pleurer à chaudes larmes, près de son lit funèbre, des personnes qui l'avaient peu connu ; j'ai entendu vanter ses vertus sacerdotales par des protestants émerveillés de son esprit surnaturel et de sa charité ⁽¹⁾ ; ceux mêmes qui l'ont à peine approché sentaient qu'il était « quelqu'un », et ont témoigné leurs vifs regrets de sa mort. A voir des étrangers si sincèrement éplorés par ce deuil, cela rend plus sensible le vide que la disparition de M. Gay laisse dans sa famille et dans sa communauté qui connaissent ce qu'elles ont perdu, et dans le cœur de ses anciens élèves qui l'admiraient et l'aimaient sans mélange.

Sa biographie est vite faite. Elle n'est pas plus compliquée que celle de ce grand religieux dont on a dit : « Il prêcha, confessa, consola, et puis mourut » ; et sa vie fut moins longue. Elle ne dura pas 33 ans, et tient tout entière dans ces mots : Il était l'homme du devoir.

Antoine Gay naquit à Bramois, près de Sion. Le 31 décembre 1885, le bon Dieu l'avait donné comme cadeau de Nouvel-An à une famille où il pouvait puiser à pleins bords l'exemple de tous les devoirs, et à laquelle, selon l'aveu même de son père, il n'a causé que des consolations. Il commença à Sion, chez les Frères, ses classes secondaires, puis entra au collège de St-Maurice en 1898, où ses riches qualités intellectuelles se développèrent tranquillement, au contact de ces grands hommes du passé qu'il apprit à connaître et à admirer, et auxquels il conserva une ferveur de plus en plus éclairée.

1) Jusque dans sa dernière maladie, M. Gay a pratiqué cet axiome que le « prêtre est fait pour les autres », et il a eu le souci de l'apostolat : peu de temps avant sa mort, il assistait des malades gravement atteints et passait la nuit à leur chevet pour les préparer à mourir.

C'était sans doute un bon élève, puisqu'il fut toujours l'un des premiers ou le premier de sa classe, intelligent, travailleur, consciencieux comme pas un. Mais ce n'est que plus tard que s'épanouirent dans leur pleine vigueur



Cliché Heyraud, St-Maurice

les admirables facultés qu'il tenait en réserve. Je crois que voilà un bel exemple de cette formation par les études classiques, lente peut-être, mais sûre quand le terrain est favorable, et combien magnifique, si c'est une terre de choix.

D'une piété profonde, mais peu sentimentale, il étudia raisonnablement l'attrait qui le poussait à la vie religieuse, et en 1903, pour obéir à sa vocation, il commençait son noviciat à l'Abbaye. Il y fut un novice modèle, entièrement au devoir, jusqu'au scrupule, et tel il demeura toute sa vie.

Ses supérieurs espéraient beaucoup de lui ; ils l'envoyèrent achever ses études de théologie et suivre des cours de littérature à l'Université de Fribourg. Je me permets de citer un petit trait, qui montrera l'estime particulière qu'il s'y attira. Quelques années après qu'il l'eut quittée, un de ses anciens maîtres apprit qu'un élève en théologie avait décidé d'entrer au noviciat de l'Abbaye ; il félicita le jeune homme de sa détermination, puis il ajouta : « Travaillez à ressembler au chanoine Gay : vous deviendrez un homme. »

La thèse qui lui mérita le titre de docteur en théologie — et dont me parlait dernièrement avec beaucoup d'éloges un autre de ses anciens professeurs de l'Université — porte le titre : *De l'honneur, sa place dans la morale*. C'est un volume assez considérable, qu'il entreprit par obéissance, poursuivit sans enthousiasme et termina avec une satisfaction extrême.

M. Gay, pour le dire en passant, n'était pas grand théologien. J'entends par là, que s'il n'avait pas été doué d'aussi fortes et brillantes qualités littéraires, s'il avait dirigé sa barque uniquement dans les eaux de la théologie — ou de la philosophie — il fût devenu certainement mieux qu'un théologien ou un philosophe honorable. Mais le « littérateur » qu'il était excellemment laisse quelque peu dans l'ombre l'auteur de l'érudite dissertation sur l'honneur — que bien des savants docteurs seraient heureux d'avoir signée. Sa thèse néanmoins est un livre fort bien fait, scientifique et méthodique et qui témoigne d'un talent d'exposition peu ordinaire.

Encore une fois, ce n'est pas là cependant que M. Gay devait donner la mesure de son talent, et il le fit bien voir quand, en 1914, il fut chargé de la classe de rhétorique et des leçons de littérature au Lycée. J'ai parcouru le cours d'histoire littéraire qu'il rédigea avec sa conscience habituelle, les analyses et les résumés des

auteurs et des critiques qu'il annotait soigneusement, l'ensemble de ses remarques personnelles ; tout cela m'a convaincu de la somme et de la constance de ses efforts, de la perspicacité de son jugement, de l'originalité de ses vues ; et en même temps m'a montré s'il avait su profiter de l'enseignement de maîtres tels que M. Masson et M. de Labriolle. Il ne parlait qu'à bon escient des œuvres qu'il devait expliquer et des auteurs qu'il avait à apprécier, et il n'abhorrait rien tant que de disserter sur ce qu'il ignorait. Et avec cela, une clarté de conception et d'exposition, une facilité d'élocution qui jamais ne le trahit, une chaleur persuasive qui le faisait alors vraiment éloquent, et dominait ses auditeurs. Combien de ses anciens élèves m'ont dit textuellement, encore enthousiasmés par le souvenir de ses cours : « M. Gay ! il est épatant. » Aussi, rien d'étonnant que ceux qui le connaissaient, aient fait la remarque, en apprenant sa mort qu'on ne saurait le remplacer au collège de St-Maurice : celui qui écrit ces lignes en est convaincu plus que personne.

Au rebours de tant de spécialistes qui vivent dans leur canton, armés d'un parfait mépris pour le canton voisin, M. Gay s'intéressait à toutes les manifestations de la pensée humaine. Il l'était, certes, spécialiste, ne dispersait pas son effort, et personne n'eût pu lui contester sa compétence dans toutes les matières de son enseignement. Mais, à côté de son « métier », il ne jugeait rien qui ne fût digne d'intérêt. Et c'est, en partie, ce qui rendait ses conversations si attrayantes, et mettait chacun à l'aise avec lui ; il était du petit nombre de ceux qui donnent de l'esprit à leurs interlocuteurs, qui peuvent causer philosophie ou peinture, science ou musique, mathématiques ou politique non seulement sans être jugé en pédant, mais avec cette simplicité et ce naturel d'un « honnête homme » conscient sans doute

de n'avoir pas fait le tour de toutes les idées, mais capable à l'occasion d'en remonter à bien des professionnels.

Je pourrais parler de sa correspondance surabondante et débordante d'esprit, qui vous « secouait parfois d'un de ces rires irrésistibles », ou vous remplissait d'aise par ses finesses si savoureuses, ou bien, — et c'était assez fréquent dans les derniers temps, vous serrait le cœur par ses joyeuses allusions à sa santé délabrée ; je pourrais parler de ses prédications dont il aurait pu dire avec S. Paul : « Ce n'est pas des discours sublimes que je vous tiens ; je viens à vous dans la simplicité de l'esprit et de la vertu de Dieu » ; je pourrais rappeler aux lecteurs des *Echos* les articles qu'ils y lisaient avec tant de plaisir et, je le crois, avec quelque profit ; je pourrais même vanter les pièces de vers dont il a rempli... son livret de service, où se joue une muse peu guerrière, point sentimentale, mais combien facile, et variée, et spirituelle ; je ne m'arrêtera pas, à détailler tous les mérites petits et grands de cette personnalité si attachante et si intéressante. Je ne veux redire que la force d'âme avec laquelle il a accepté l'épreuve, la plus dure pour un tempérament d'une pareille activité, celle de l'inaction forcée. Atteint d'un mal de poitrine, dont il comprit aussitôt toute la gravité, il dut, il y a plus de deux ans, faire le très grand sacrifice d'abandonner ses cours et de quitter l'Abbaye pour recevoir à Leysin, puis aux Croisettes, près de Lausanne, les soins des médecins spécialistes. Son âme s'épura dans la souffrance, et ces rudes moments d'inutilité apparente furent un temps de bénédiction. Il vécut dès lors avec la pensée constante de la mort, et fit sienne cette parole d'Ampère qui l'avait vivement frappé : « Je n'ai plus deux ans à vivre ; c'est maintenant que je dois travailler... »

Il était prêt quand la grippe vint lui porter le coup fatal.

Témoin privilégié de ses derniers jours, je puis certifier que sa mort est digne d'envie. Nul ne l'a connu qui ne le regrette et le deuil de l'Abbaye et de sa famille est douloureux, plus que je ne saurais dire. Mais pour lui, qui a reçu la grâce de souffrir beaucoup, de connaître, d'accepter, de sanctifier sa souffrance, qui a offert avec l'abandon le plus parfait et la générosité la plus complète le sacrifice de sa vie, et du bien dont il se sentait capable si la santé lui était rendue, pour lui, il fut choyé de Dieu. Il a demandé lui-même, et il a suivi avec la piété la plus attentive, les prières des agonisants, et quand lui fut lue cette oraison qu'il aimait tant : « Quitte ce monde âme chrétienne... va habiter le séjour de la paix », c'est par un « merci » très vif qu'il l'accueillit. Et le sourire qui transfigura ses traits au moment où il entrait dans l'éternité, reste pour moi une impression ineffaçable.

Bienheureux celui qui meurt dans le Seigneur !

Sa vie a passé comme le songe de la nuit qu'excite un moment de fièvre, ou d'angoisse, ou d'espoir. Malgré les frivolités à quoi s'attachent la volonté infirme et l'entendement prisonnier du sommeil, il a compris la vraie valeur des choses, et il a prié pour que le regret de quitter les ténèbres n'alourdisse pas son vol vers la lumière. Et le dernier soubresaut qui libère son âme, peut faire rayonner ses traits d'un sourire d'extase : car c'est Dieu où il plonge tout entier, c'est la paix éternelle, la sécurité de l'intelligence qui enfin voit, connaît, comprend, c'est le repos du cœur qui possède enfin son bien dans la charité infinie.

Ch^{ne} Louis BROQUET.